

16.04.2018 - 11:00 Uhr

Pro Infirmis dit Oui au référendum contre la surveillance des assurés

Zurich (ots) -

Une base légale spéciale sur la surveillance des bénéficiaires d'assurances sociales est discriminatoire. Pro Infirmis lutte contre la discrimination des personnes en situation de handicap, c'est pourquoi elle dit Oui au référendum contre la surveillance des assurés. Avec la nouvelle base légale les sociétés de surveillance auraient davantage de droits que la police, car elles ne nécessiteraient plus d'autorisation judiciaire pour surveiller une personne dans sa sphère privée.

Pro Infirmis est la plus grande organisation spécialisée en Suisse pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Ni notre organisation ni les personnes qu'elles défendent ne cautionnent la fraude à l'assurance. Etant donné que ce type de fraude relève du droit pénal, la même procédure s'applique aux cas de suspicion que pour tout autre délit. Il va de soi que les fraudeurs doivent être punis. Cependant, les personnes suspectées ne devraient pas être discriminées par une base légale spéciale lors de l'instruction pénale. Pas plus les personnes en situation de handicap que les autres.

Contact:

Benita Spengler
Communication
Benita.spengler@proinfirmis.ch
Téléphone direct: 058 775 26 20

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100814407> abgerufen werden.